

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 32
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 4 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 28 juin, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, Mme ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme KATY COLDER), Mme MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. DOMINIQUE GIRONNET (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à Mme ELISABETH ATTELAN), Mme ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

**Etait absent excusé** :

Monsieur LAURENT ROUX a été élu secrétaire de séance

### **DÉLIBÉRATION n°2018/77**

**Objet : Proposition de motion du Conseil Municipal relative au déploiement des compteurs Linky par la société ENEDIS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis quelques mois, un certain nombre de nos concitoyens les sollicitent en s'inquiétant du déploiement des compteurs Linky par la société ENEDIS.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal que des communes, en France et au sein de notre agglomération ont pris des arrêtés municipaux sur ces sujets.

Ces arrêtés font l'objet d'observations des services Préfectoraux et le cas échéant de recours contentieux.

Ces observations mettent en évidence d'une part l'incompétence des communes en la matière pour notre territoire – Le SDEHG est compétent et non les communes – et d'autre part la non application du pouvoir de Police du Maire en la matière.

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le 10 JUIL. 2018

ID : 031-213105612-20180710-D2018\_77-DE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre une motion relative au déploiement des compteurs Linky par la société ENEDIS.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De demander à la société Enedis de veiller à laisser le libre choix à l'usager d'accepter ou de refuser l'installation des compteurs Linky au sein de leurs habitations.
- De demander à la société ENEDIS de veiller à s'assurer de l'accord explicite des mêmes usagers relatif à l'utilisation des données recueillies par le compteur Linky.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

#### Article 1

A l'unanimité,

- De demander à la société Enedis de veiller à laisser le libre choix à l'usager d'accepter ou de refuser l'installation des compteurs Linky au sein de leurs habitations.
- De demander à la société ENEDIS de veiller à s'assurer de l'accord explicite des mêmes usagers relatif à l'utilisation des données recueillies par le compteur Linky.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Marc PÉRE

- Transmis le 10 JUIL. 2018

- Affiché le 10 JUIL. 2018

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ

